



---

## Avis de disponibilité des documents reliés aux procurations en vue de l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts du Portefeuille SociéTerre Équilibré

---

### Date et lieu de l'assemblée :

**Quand :** Le mercredi 15 décembre 2021  
9:30 (heure de Montréal)

**Où :** Sous une forme virtuelle uniquement à  
<https://web.lumiagm.com/425100173>  
Mot de passe : desjardins2021

Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire du Portefeuille SociéTerre Équilibré, a obtenu une dispense pour pouvoir recourir à une procédure de notification et d'accès afin de diminuer le volume de papier que représentent les documents transmis aux fins d'une assemblée. Le présent avis vise à vous informer que les documents reliés aux procurations en vue de l'assemblée des porteurs de parts susmentionnée sont disponibles sur Internet ou peuvent vous être communiqués. La présente communication vous fournit uniquement une vue d'ensemble des documents reliés aux procurations qui sont à votre disposition. Nous vous rappelons que vous devez prendre connaissance de tous les renseignements importants qui figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents reliés aux procurations avant de voter.

Pour de plus amples renseignements concernant la procédure de notification et d'accès, veuillez nous contacter, durant les heures normales de bureau, au 514 286-3499 (pour la région de Montréal), ou au numéro sans frais 1 866 666-1280, si vous êtes à l'extérieur de Montréal.

La circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents pertinents sont disponibles à :

**[www.fondsdesjardins.com](http://www.fondsdesjardins.com)**

OU

**[www.sedar.com](http://www.sedar.com)**

Les documents seront disponibles sur le site web des Fonds Desjardins pendant une période d'une année après la date de cet avis.

---

### Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents reliés aux procurations

Pour demander un exemplaire des documents, vous pouvez utiliser un des moyens suivants :

- En nous communiquant un courriel, à [info.fondsdesjardins@desjardins.com](mailto:info.fondsdesjardins@desjardins.com)
- En appelant, durant les heures normales de bureau, au 514 286-3499 (pour la région de Montréal), ou au numéro sans frais 1 866 666-1280, si vous êtes à l'extérieur de Montréal.

Les porteurs de parts peuvent demander à recevoir un exemplaire imprimé des documents ayant trait à l'assemblée par la poste, sans frais. Pour vous assurer de recevoir les documents avant la date limite pour le vote, soit 15h00 le 13 décembre 2021, et la date de l'assemblée, soit le 15 décembre 2021, votre demande doit nous parvenir avant 12h00 le 3 décembre 2021. Cette échéance tient compte du temps alloué pour le traitement de votre demande ainsi que des délais habituels des envois par poste prioritaire. **Si vous demandez un exemplaire imprimé des documents, veuillez prendre note que vous ne recevrez pas d'autre procuration ou formulaire d'instructions de vote, veuillez conserver l'exemplaire ci-joint pour voter.**

Vous pouvez également demander un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations dans l'année suivant le présent avis. Nous vous le ferons parvenir dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

---

# Avis de convocation à l'assemblée des porteurs de parts

---

Les questions qui feront l'objet d'un vote lors de l'assemblée figurent ci-dessous :

Modifier l'objectif de placement du Portefeuille SociéTerre Équilibré et approuver les autres mesures qui peuvent être nécessaires ou souhaitables pour donner effet à la résolution. Les changements proposés à l'objectif de placement du Portefeuille SociéTerre Équilibré ont pour but d'augmenter la diversification géographique du Portefeuille. Le nouvel objectif permettra d'augmenter l'exposition aux titres étrangers. Le Portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des titres étrangers. Vous trouverez plus d'information concernant cette modification à la page 1 de la circulaire de sollicitation de procuration;

Examiner toute autre question qui peut être valablement soumise à l'assemblée.

---

## **Vote**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT CET AVIS.** Pour exercer les droits de vote rattachés à vos parts, vous devez voter au moyen de l'une des méthodes indiquées sur votre procuration ou votre formulaire d'instructions de vote ci-joint(e). Si vous croyez ne pas pouvoir assister à l'assemblée et que vous avez le droit d'y voter, vous pouvez compléter et signer le formulaire de procuration ci-joint. Pour être valide, le formulaire de procuration doit être retourné par la poste à Computershare, Service des procurations, C.P. 300 RPO West Beaver Creek, Richmond Hill, Ontario L4B 9Z9. Vous pouvez aussi voter en ligne à l'adresse [www.voteendirect.com](http://www.voteendirect.com) ou par téléphone en appelant au 1 866 339-8683. Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez fournir le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire de procuration. Vos instructions de vote doivent nous être communiquées ou le formulaire de procuration doit arriver à destination, au plus tard à 15h00 (heure de Montréal) le **13 décembre 2021**.

**VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS AVANT DE VOTER.**

---

Fait à Montréal, le 5 novembre 2021

Par ordre du conseil d'administration de Desjardins Société de placement inc., gestionnaire du Portefeuille SociéTerre Équilibré

(signé) « Eric Primeau »

---

Eric Primeau  
Secrétaire adjoint